



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, TENUE PAR
VISIOCONFÉRENCE LE 7 FÉVRIER 2022**

Sont présent (e)s : Suzette de Rome, Silvie Côté, Christiane Pelletier, Pascale Brouillette, Véronique Béliveau et Stéphane Fraser

Sont absent (e)s : Aucun

Tous formant quorum sous la présidence de Vincent More

Également présente : Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 19 h 30 et se déroule par visioconférence avec le mot de bienvenue à l'assemblée par le maire Vincent More.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Silvie Côté
Appuyée par Christiane Pelletier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-22

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2022

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome
Appuyée par Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-23

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2022.

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

4. INFORMATION DE LA MAIRIE

Le maire informe sur les points suivants :

- Deux documents ont été insérés dans l'Info-Portage de février, soit le compte de taxes en bref et le plan triennal d'immobilisations; les comptes de taxes sont envoyés.

- Il y a eu une rencontre en janvier pour discuter de la relocalisation de la bibliothèque et plusieurs scénarios ont été discutés avec le comité de bénévoles. Bien que ce dossier soit à l'étape de l'analyse, il avance et nous devrions en savoir plus dans les prochaines semaines puisqu'il est l'un de nos dossiers prioritaires.

5. INFORMATION DES CONSEILLER(ÈRE)S

Aucune

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-01-427 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.ES

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité a adopté, le 10 janvier 2022, le projet de Règlement numéro 2022-01-427, édictant un Code d'éthique et de déontologie des élus.es;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c. E-15.1.0.1, ci-après : la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

ATTENDU QU'une élection générale s'est tenue le 7 novembre 2021;

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives* (LQ, 2021, c. 31), laquelle modifie le contenu obligatoire du Code d'éthique et de déontologie des élus.es;

ATTENDU QU'il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus.es révisé;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

ATTENDU QUE le maire mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

ATTENDU QUE la Municipalité, ce qui inclut les membres de son conseil, adhère explicitement aux valeurs en matière d'éthique et aux règles déontologiques prévues à la LEDMM ainsi que dans le présent Code;

ATTENDU QUE l'éthique et la déontologie en matière municipale sont essentielles afin de maintenir le lien de confiance entre la Municipalité et les citoyens;

ATTENDU QU'une conduite conforme à l'éthique et à la déontologie municipale doit demeurer une préoccupation constante des membres du conseil afin d'assurer aux citoyens une gestion transparente, prudente, diligente et intègre de la Municipalité incluant ses fonds publics;

ATTENDU QU'en appliquant les valeurs en matière d'éthique et en respectant les règles déontologiques prévues à ce Code, chaque membre du conseil est à même de bien remplir son rôle en tant qu'élu municipal, d'assumer les responsabilités inhérentes à cette fonction et de répondre aux attentes des citoyens;

ATTENDU QUE ce Code contient les obligations ainsi que les balises permettant d'orienter la conduite de chaque membre du conseil, tout en laissant le soin à ce dernier d'user de son jugement en fonction des valeurs y étant prévues;

ATTENDU QUE ce Code vise à identifier, prévenir et éviter les situations de conflit d'intérêts;

ATTENDU QUE tout manquement au Code peut entraîner des conséquences graves pour la Municipalité et les membres du conseil;

ATTENDU QU'il incombe à chaque membre du conseil de respecter ce Code pour s'assurer de rencontrer des standards élevés d'éthique et de déontologie en matière municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition Christiane Pelletier
Appuyée par Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-24

QUE le conseil municipal adopte le règlement 2022-01-427 sur le code d'éthique et de déontologie des élus.es.

7. OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Pour se conformer aux règles sanitaires du gouvernement du Québec, le bureau municipal est toujours fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Veuillez communiquer avec nous par courriel à reception@notre-dame-du-portage.ca ou par téléphone 418 862-9163. Quelqu'un vous contactera dès que possible.

8. AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT SUR LES DÉLAIS DES RAPPORTS FINANCIERS

La commission municipale du Québec est en train de réaliser un audit et transmettra des rapports au MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation). La municipalité fait partie des 1174 municipalités qui comptent moins de 100 000 habitants et qui sont visées par cet audit.

9. DRAPEAU DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La municipalité a reçu un drapeau de la persévérance scolaire et elle s'est engagée à l'ériger, durant la semaine du 14 au 18 février, sur le mât à côté de l'église.

10. JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2022 est la première Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2020 – date de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec du fait de la menace grave à la santé de la population que constituait la pandémie de la COVID-19 – représente un moment clé de la prise de conscience par la société québécoise de l'importance de la santé mentale positive et de son soutien continu;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'IL a été démontré que par leurs initiatives diverses les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organismes membres lancent le 13 mars 2022 leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec offre au cours de la Campagne de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population du Québec et utilisables tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de la pandémie, les individus, les organisations et les collectivités ont besoin, plus que jamais, de s'outiller pour favoriser la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition Silvie Côté
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-25

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE

11. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ - L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

La directrice générale et greffière dépose la liste des contrats de plus de 2 000 \$ et dont l'ensemble de ces contrats comporte une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste se trouve sur le site Internet de la municipalité dans l'onglet *Vie démocratique* et sous *Gestion contractuelle*. Vous pouvez aussi obtenir une copie papier de ce document au bureau municipal.

12. RAPPORT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE la municipalité doit produire, pour se conformer à la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, un rapport annuel sur sa gestion contractuelle;

ATTENDU QUE ce rapport est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site Internet municipal dans l'onglet *Vie démocratique* sous *Gestion contractuelle*,

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Pascale Brouillette
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-26

QUE le conseil municipal dépose un rapport sur l'application de son règlement sur la gestion contractuelle pour 2021.

13. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KRDL

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du plan triennal des immeubles du centre de services scolaire de KRDL;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est en accord avec celui-ci puisque les prévisions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur semblent réalistes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Silvie Côté
Appuyée par Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-27

QUE le conseil municipal est en accord avec le Plan triennal 2022-2025 du centre de services scolaire et mandate Line Petitclerc, directrice générale à signer le rapport de consultation en ce sens.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

14. SUIVI DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

876 route du Fleuve (modification de la demande PIIA 2021-12-306)

ATTENDU QUE le CCU est consulté concernant le remplacement du revêtement de la toiture de la résidence du 876 route du Fleuve; la couleur du bardeau d'asphalte projeté est une teinte noire, soit celle du bardeau Cambridge « noir double » du fabricant IKO; il s'agit d'une modification au PIIA 2021-12-306;

ATTENDU QUE cette couleur de toiture (noire) est présente dans le voisinage et qu'elle s'harmonise avec le parement actuel de la résidence tout en étant sobre;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'approuver cette demande de modification à la demande de PIIA 2021-12-306;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Véronique Béliveau
Appuyée par Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-28

QUE le conseil municipal autorise la modification de la demande du PIIA et accepte les travaux demandés.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. PROGRAMMATION

Annoncé le 1^{er} février, un assouplissement des mesures sanitaires permettra la tenue des activités intérieures de la programmation hivernale dès le 14 février (yoga, entraînement fonctionnel, théâtre et Zumba).

16. ACTIVITÉS À VENIR

13 février : Laissez-vous parler d'amour en virtuel, organisé par Patrimoine et Culture (lien Zoom sur Facebook et site Internet);

19-20 février 2022 : Défi plein air (toutes les activités sont à l'extérieur)

Plusieurs activités extérieures seront offertes tout au long de la fin de semaine, telles que : une course de boîtes à savon, une promenade en carriole, la traditionnelle marche aux flambeaux, un disco-patin, de l'initiation à la trottinette des neiges, tournoi de pétanque, etc. La programmation complète est maintenant diffusée sur les médias sociaux de la Municipalité.

25 février 2022 : Dégustations alcoolisées *annulées

7 au 11 mars 2022 : Semaine de relâche



19 mars 2022 : Conférence et souper dominicain *annulée

2 avril 2022 : Soirée casino au Chalet des sports * en cours d'évaluation

24 au 30 avril 2022 : Semaine de l'action bénévole

VOIRIE, PARC, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

17. PROJET D'AMÉNAGEMENT POUR L'INTERSECTION RUE DES ÎLES ET CÔTE DE LA MER

ATTENDU QUE la municipalité a comme projet d'aménager une traverse piétonne à l'intersection de la rue des Îles et de la côte de la Mer;

ATTENDU QUE cet aménagement est mobile, car il doit être enlevé l'hiver en raison du déneigement;

ATTENDU QUE nous disposons d'un budget de 3000 \$.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser

Appuyée par Silvie Côté

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-29

QUE le conseil municipal mandate l'administration pour aménager la traverse piétonne à l'intersection de la rue des îles et de la côte de la Mer.

18. RÉOLUTION POUR LE ERL 2021

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 10 512 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Sur proposition Pascale Brouillette

Appuyée par Suzette de Rome

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-30

QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

19. OCTROI DE CONTRAT 2022-V001 RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ D'ENROBÉS BITUMINEUX

ATTENDU QUE la municipalité va procéder au rapiéçage mécanisé d'enrobés bitumineux sur certaines routes là où cela s'avère nécessaire;

ATTENDU QU'IL s'agit d'un appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE la municipalité se doit de s'assurer d'une certaine concurrence et de veiller à l'intérêt de tous les contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité 4 entreprises et qu'elle a obtenu 3 soumissions;



CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est de l'entreprise Construction BML, division Sintra inc. et que le montant est payable à la tonne, soit 147,50 \$/tonne de pavage et 40 \$/tonne de gravier, soit pour un budget maximal de 30 000 \$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition Silvie Côté
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-31

QUE le conseil mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale, à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et Construction BML, division Sintra inc. selon ces termes.

20. OCTROI DE CONTRAT 2022-2024 MARQUAGE ET TRAÇAGE

ATTENDU QUE la municipalité procède au marquage et traçage des rues tous les ans;

ATTENDU QU'IL s'agit d'un contrat de gré à gré qui peut être octroyé sans aucune formalité;

ATTENDU QUE la municipalité se doit, malgré tout, de s'assurer d'une certaine concurrence et de veiller à l'intérêt de tous les contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité 5 entreprises et qu'elle a obtenu 3 soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Perma-lignes est la plus basse, pour un montant de 18 143.80 \$ avant taxes.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition Christiane Pelletier
Appuyée par Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-32

QUE le conseil mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et l'entreprise Perma-lignes en ces termes.

21. INSTALLATION D'UN POTEAU RUE DE L'ÎLE BLANCHE ET RUE DES CAYES

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de Bell Canada pour poser un nouveau poteau et deux nouveaux ancrages sur la rue des Cayes, non loin de l'intersection de la rue de l'Île-Blanche;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition Suzette de Rome
Appuyée par Silvie Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2022-02-33

QUE le conseil municipal autorise Bell Canada à implanter un nouveau poteau et deux nouveaux ancrages sur la rue des Cayes, non loin de l'intersection de la rue de l'Île-Blanche.

DONS ET PARTICIPATIONS

NIL

SUIVI BUDGÉTAIRE ET APPROBATION DES COMPTES

22. DÉPÔT DES DEUX ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS – JANVIER 2022

ATTENDU QUE les deux états financiers comparatifs du mois sont déposés aux membres du conseil municipal, conformément au Code municipal du Québec.

23. LISTE DES DÉBOURSÉS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL OU EFFECTUÉ PAR DÉLÉGATION JANVIER 2022

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois, puis qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Véronique Béliveau
Appuyée par Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2022-02-34

QUE toutes les autorisations de dépenses et de déboursés effectués par délégation soient approuvées pour un montant de 117 662,13 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE LA SÉANCE

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande quel est le montant total que l'on paie à la Sémer et si c'est au poids. La directrice générale répond que l'on paie 15 \$ par résidence (en plus du montant de la collecte) et que plus on met des matières organiques dans le bac brun, plus on économise, car les déchets à l'enfouissement coûtent 94 \$ la tonne.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Suzette de Rome, la séance est levée à 20h05.

Vincent More

Maire

Line Petitclerc

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent More, maire